

SAM



Saint-André
Magazine

#163

PRINTEMPS 2018

**UN PRINTEMPS
EN FÊTES !**



4 14 20

À LA UNE

Révisons
notre code !

L'AGENDA

de Saint-André

RENCONTRE

Avec Claire Siméon
et Grégory Demesre

Saint-André
LEZ-LILLE 

PERMANENCE DU POINT D'ACCÈS AU DROIT

Avocat, notaire, huissier, juristes et associations spécialisées vous reçoivent gratuitement en mairie au rendez-vous.

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50

PERMANENCES DES ÉLUS

Élisabeth Masse, Maire

lundi 14h à 16h sur RV au 03 20 63 07 51

Pascale Lahouste, adjointe au Maire chargée des services à la population

☎ Renseignements au 03 20 63 07 50.

MARCHÉS

🕒 mardi matin rue de l'Église et place De-Gaulle.

🕒 Samedi matin esplanade face à la mairie.

ACTION POUR L'EMPLOI

📍 67 rue du Général-Leclerc

☎ 03 20 40 75 33

CAP - CENTRE DE LOISIRS (2/14 ANS)

📍 Siège soc. : 14 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 40 66 05

CAP - CRÈCHE « ENFANTILLAGES »

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 40 75 11

CAP - HALTE-GARDERIE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

📍 1 résidence des Vertes-Feuilles

☎ 03 20 40 87 11

CAP - HALTE-GARDERIE « STATION BOUT' CHOU »

📍 5 rue Lino-Ventura ☎ 03 28 36 49 72

CAP - RELAIS DES ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

📍 36 rue Vauban ☎ 03 20 63 95 24

🕒 Accueil sur rendez-vous le lundi (14h -18h30)

et le jeudi (14h - 17h30) 📧 ram@cap-saintandre.fr

97. JEUNES - CENTRE DE LOISIRS (12/17 ANS)

📍 97 rue Sadi-Carnot ☎ 03 28 52 39 92

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

📍 67 rue du Général-Leclerc

☎ 03 20 21 81 30

MISSION LOCALE

Permanence tous les 15 jours au Point Jeunes

☎ 03 28 52 39 92

MAISON DE RETRAITE EHPAD « LE CLOS FLEURI »

📍 50 rue Georges-Maertens ☎ 03 20 21 80 80

EMPLOIS FAMILIAUX

📍 10 place du Général-De-Gaulle

☎ 03 20 51 67 16

📧 ief59@wanadoo.fr www.ief59.com

Les labels de Saint-André

ville fleurie 3 fleurs



ville Inernet 1 arobase



La Mairie de Saint-André

📍 Coordonnées

89 rue du Général-Leclerc

CS 40001

59 871 Saint-André Cédex

☎ 03 20 63 07 50

☎ 03 20 63 07 54

📧 villesaintandre.fr

📱 sur les réseaux sociaux

f StAndre59350

🐦 @StAndre59350

📷 @StAndre59350

🕒 Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h15 à 17h15

Permanence État-civil

le samedi de 9h30 à 12h

👉 Les services en direct

« Allô Mairie ? »



« Saint-André Magazine »

journal d'informations

municipales de la ville

de Saint-André n° 163

Printemps 2018

Tél : 03 20 63 07 53

www.villesaintandre.fr

Directeur de la publication

Élisabeth Masse

Rédactrice en chef :

Valérie Prignot - service communication

Mise en page :

Com'en Scène

Photos :

ville de Saint-André

service Communication

Valentin Bretel -

photo de couv. :

SIVOM alliance nord ouest

Imprimeur :

Alliance partenaires graphiques

« Conformément au code de

la propriété intellectuelle,

toute reproduction papier ou

numérique (textes et photos)

même partielle, est interdite

sans autorisation expresse ».

ÉDITO

Florilège

Cérémonie de citoyenneté, Concerts, Braderie du Muguet, Tournoi international de Football, Les belles Sorties... le printemps à Saint-André est signe de festivité !

Nos projets sont très nombreux et variés que ce soit pour nos écoles, nos équipements publics, en matière de cadre de vie, d'animations ou encore de services aux Andrésiens.

Lors du dernier Conseil municipal, consacré notamment au budget de la Ville, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux. Dans une période de fortes craintes quant aux annonces du Gouvernement sur la suppression progressive de la taxe d'habitation d'ici 2020 et à la baisse des dotations de l'État, j'ai choisi de construire le budget dans le prolongement des précédents, en faisant la part belle aux investissements et en mettant en avant notre volonté de maintenir l'offre de services publics sur la commune. Vous pourrez découvrir dans ce numéro une page qui y est spécialement dédié.

Ce Conseil municipal était aussi l'occasion de la présentation du PLU 2 (Plan local d'Urbanisme) qui fait l'objet d'une révision générale. D'un commun accord, nous avons émis un avis favorable, reconnaissant ainsi le travail accompli depuis près de 4 ans par les services de la MEL. Néanmoins, dans l'intérêt de la commune et afin d'éviter un surplus de véhicules dans l'avenue de-Lattre-de-Tassigny, le Conseil a voté pour que soit inscrit dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du futur quartier des Muchaux, une sortie sur Verlinghem. La MEL doit ainsi étudier notre réserve dans le courant de l'automne.

Je vous souhaite un très beau printemps et j'espère vous retrouver lors des nombreuses manifestations !

Élisabeth MASSE

SOMMAIRE

À la une 4

Brèves de ville 8

Agenda 14

Rencontre 20

À LA UNE

Révisons notre code !

Pour certains, c'est un lointain souvenir de jeunesse, pour d'autres une option (!). Mais il faut savoir qu'il évolue constamment : il s'agit du code de la route.

Pour lutter contre les infractions que l'on constate quotidiennement à Saint-André, le SAM vous invite ce mois-ci à faire le point sur l'essentiel des modifications ou évolutions du code auxquelles nous sommes confrontés.

La Zone 30 !

Rien à voir avec la zone 51 ! Il s'agit clairement d'une **limite de vitesse à respecter impérativement**, mise en place dans certaines rues qui présentent une dangerosité particulière (accès aux écoles, rencontres multiples de différents modes de transports, commerces...). À Saint-André, on en trouve notamment dans les rues du centre et à Sainte-Hélène.



Les passages piétons



La règle : aux passages protégés, le piéton a toujours la priorité ! En auto, on laisse le passage. Cela implique aussi de ne pas foncer dès le feu vert pour piler à deux centimètres des genoux des passants, ou pour les forcer à traverser vite. Il y a un moment où la confiance en ses freins, ses réflexes, et autres aléas, confine à la stupidité...

Quant à l'indicateur, il peut passer au rouge alors que le piéton est déjà engagé : il faut lui laisser le temps de traverser, il ne va pas se propulser d'un trottoir à l'autre en une seconde !

Attention, il ne faut pas oublier que s'il n'y a pas de passage protégé à moins de 50 mètres, on peut traverser la route en dehors. Aux piétons alors, d'être vigilants avant de s'engager, évidemment.

4 Les passages protégés sont bien-sûr représentés par des bandes blanches peintes sur la chaussée, **mais – et c'est plus récent – également par une simple surélévation de la chaussée avec triangles blancs et poteaux contrastés.** Soyez donc vigilant, car les règles sont les mêmes qu'aux passages classiques.

N'oubliez pas également de respecter les zébras : y stationner est interdit en empêche le passage des camions assurant le ramassage des déchets ménagers.



Les « Tourne à droite »

Dans le cadre de l'incitation à utiliser des méthodes de transport doux et moins polluants, la ville de Saint-André a prévu des aménagements pour les cyclistes. Notamment les « tourne à droite ». Il s'agit d'une autorisation spécifique aux vélos, à tourner à droite au feu rouge (ou continuer tout droit s'il s'agit d'un carrefour en « T »). Attention ! C'est une autorisation, mais sans priorité ! Le vélo doit laisser passer les véhicules et les piétons. Ensuite, il peut passer malgré le feu rouge. **Cela ne vaut évidemment que pour les feux qui portent le panneau « tourne à droite » ci-contre.**



Les contre-sens cyclistes



Certaines rues en sens unique peuvent être empruntées à contre-sens par les vélos. Ceci pour leur éviter de longs détours. **Encore une fois, ceci n'est valable que dans les rues indiquées « contre-sens », avec une signalisation au sol**, qui permet aux automobilistes de bien visualiser le couloir réservé aux cycles.

Les sas vélos

Des « sas vélos » ont été mis en place devant plusieurs feux tricolores de la ville. **On y voit très souvent des infractions.** Les automobilistes doivent stationner **AVANT** le sas et le laisser libre afin que les vélos puissent venir se positionner devant la file des voitures.

Et ceci, même s'il n'y a pas de vélos au moment où l'on arrive au feu : il peut en surgir un durant l'attente du feu vert. Ce sas permet aux vélos d'être parfaitement visibles et de ne pas risquer d'être heurté par une voiture qui tourne à droite. De plus, ils sont ainsi à l'abri des émanations des pots d'échappement, et n'empiètent plus sur le passage piétons, qui eux-mêmes, sont à plus grande distance des voitures. Attention, le SAS vélo est interdit aux motos !

La circulation sur les voiries peut devenir un ballet fluide et agréable si tout le monde y met du sien. Qu'un seul pion « se la joue solo », et tout peut dérailler !

Vous trouverez des informations supplémentaires sur : https://www.youtube.com/watch?v=2ghRfY_YMo0 ou sur <http://www.securite-routiere.gouv.fr/>

Police municipale : 03 20 42 22 03 ou p.municipale@ville-saint-andre.fr

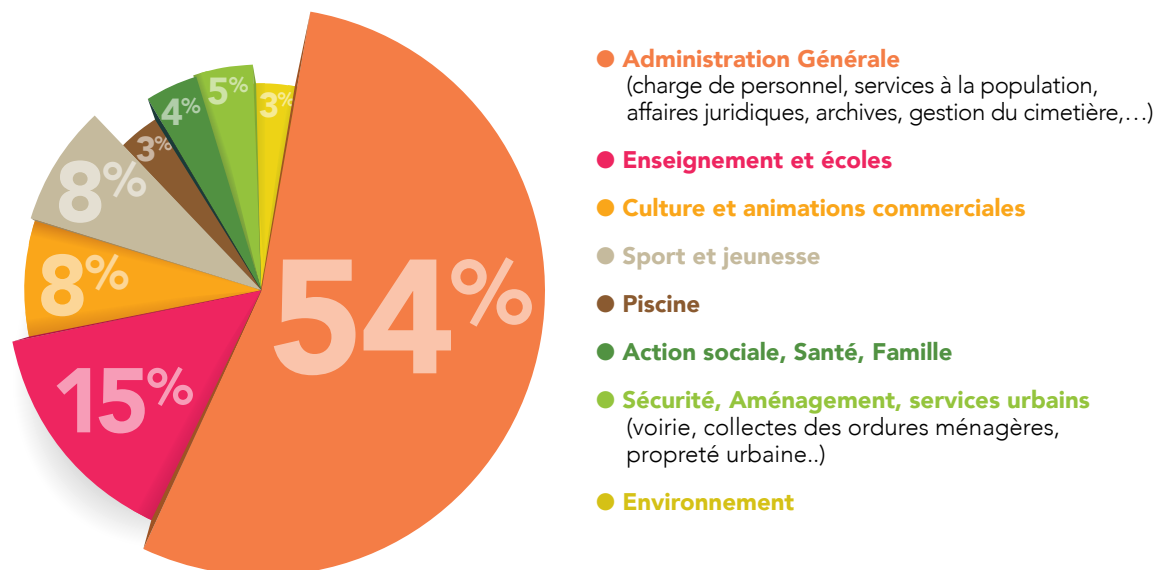


ZOOM BUDGET

Le vote du budget communal marque un acte politique fort au travers duquel se définit la feuille de route des actions menées par la municipalité cette année. Ce budget démontre la volonté de l'équipe municipale de préserver sa capacité d'action en faisant des choix au service de l'intérêt général sans augmentation de la fiscalité pour la 6ème année consécutive.

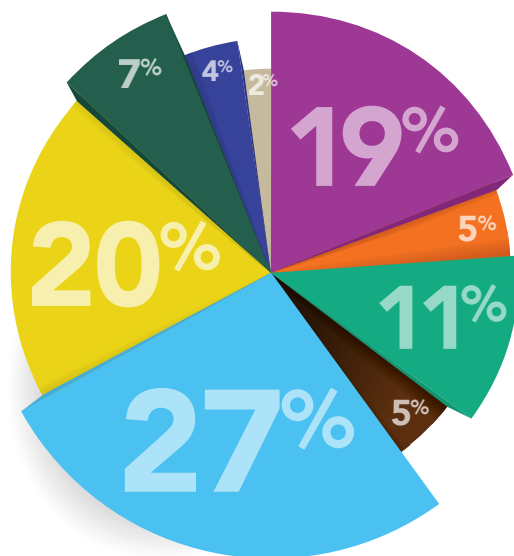
Budget 2018 : 22,03 millions d'euros

→ DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 16,35 MILLIONS €



→ DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 5,68 MILLIONS €

- Remboursement de la Dette
- Travaux d'accessibilité : CAF - Poste de Police municipale - Hôtel de Ville Salle St Jean - Restaurant scolaire Schuman
- Terrain synthétique
- Travaux de réhabilitation de la station Bout'Chou
- Travaux de réfection divers (cimetière, sanitaires Ecole, Zeppelin, restaurant les Peupliers, éclairage public...)
- Extension des courts de tennis
- Environnement
- Développement numérique
- Services au Public



TRIBUNES

2018 sera l'année du sport !

L'équipe municipale a choisi, cette année, de concrétiser le doublement de la salle de tennis et la réfection totale du terrain synthétique de football. Le budget traduit aussi notre volonté forte d'améliorer encore le cadre de vie par l'embellissement de nos parcs. Pour la 6ème année consécutive, nous nous engageons à ne pas augmenter les impôts malgré la crainte d'une diminution de nos recettes et un manque de lisibilité pour les années à venir.

La philosophie de l'équipe majoritaire est de continuer à faire de Saint-André une ville de services de haute qualité qui fait son image et sa réputation. C'est aussi de poursuivre la gestion rigoureuse des années précédentes qui permet aujourd'hui d'avoir une politique d'investissement qui soit réellement ambitieuse.

La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) a fait l'objet d'une délibération favorable en Conseil municipal avec toutefois une exigence concernant la prise en compte dans le projet de construction du futur quartier des Muchaux, d'une sortie sur Verlinghem, permettant ainsi le partage du flux de véhicules entre les deux communes.

Nous serons vigilants pour préserver le Saint-André que nous aimons !

Liste « Ensemble pour le Saint-André que nous aimons »

Conseil municipal : un budget de transition dans la continuité

Longue discussion sur le plan local d'urbanisme (PLU) à propos duquel le conseil doit transmettre un avis et proposer éventuellement des modifications à la MEL. Les amis de l'ancien maire manifestent alors leurs différences en agaçant très certainement la nouvelle première magistrate de la commune sur la clarté de son expression. Cependant notre opposition s'est révélée constructive en acceptant les restrictions réservées au PLU par la majorité mais n'a pas voté un budget présenté avec des réserves annuelles cumulées excessives de 4 millions d'euros qui pourraient être utilisées pour éviter l'emprunt. Nous avons aussi rappelé notre préférence pour une délégation de service public pour la petite enfance au lieu d'un appel d'offre en raison de la bonne gestion depuis la création par la gauche.

Liste « Autrement avec les Andrésiennes et Andrésiens »

Penser ensemble l'urbanisme

La matinée « Ouvrez les Portes de l'Abbaye » a permis d'impliquer les habitants et d'envisager une démarche participative nouvelle pour notre ville. L'action est tardive et les inquiétudes existent, mais l'idée de penser l'urbanisme avec les habitants fait son chemin. Saluons le courage d'une partie du Conseil Municipal qui a adopté avec nous, une réserve contre le dangereux projet des Muchaux. Impliquons-nous pour que l'avis des habitants compte avec le-collectif.org

Liste « Saint-André, tous acteurs de notre ville »

Les Muchaux

À l'heure où ces lignes sont écrites, le Conseil municipal du 12 avril n'a pas encore eu lieu. À l'ordre du jour, il y aura le PLU avec un gros point noir, les Muchaux où Lambersart prétend faire un 7e quartier et où l'on accéderait par l'avenue de Lattre de Tassigny, déjà saturée. Pour nous c'est clair, pas d'accession par Saint-André. On peut s'y opposer. Espérons ce jour là être entendus par la majorité municipale.

Liste « Rassemblement Saint-André, front de gauche »

BRÈVES DE VILLE

Vacances **POINT JEUNES : DÉJÀ L'ÉTÉ !**

Et oui, on vous met l'eau à la bouche avec quelques mois d'avance, mais il faut y penser dès à présent : le 97.Jeunes attend vos ados pour des vacances passionnantes et dynamiques.

Au programme : accueil de loisirs journalier et 2 séjours en camping d'une semaine.



Séjour camping

Pour qui ? pour les 11-17 ans

Quand ? du 30 juillet au 3 août et du 6 au 10 août

Où ? à la station touristique du Val Joly, plus grand lac artificiel de la région avec une base nautique réputée, au cœur d'un espace naturel boisé.

Pourquoi ? pour y pratiquer le paddel, le kayak, le pédalo, le minigolf... !

Comment ? les inscriptions sont possibles dès maintenant sur le portail famille.

- Réunion de préparation pour les jeunes
le mercredi 13 juin à 16h
- Réunion d'information pour les parents
le mercredi 20 juin de 18h à 19h au Point jeunes
97 rue Sadi-Carnot

Accueil de loisirs

Pour qui ? pour les 11-17 ans

Quand ? du 9 juillet au 31 août du lundi au jeudi de 13h30 à 18h

Où ? au 97.Jeunes

Pourquoi ? pour y pratiquer de nombreuses activités en toute convivialité d'autres jeunes Andrésiens : du bowling au canoë, en passant par la piscine, l'urban foot, le billard et les jeux de rôles, sans oublier les activités manuelles, et bien sûr les sorties du vendredi dans des parcs d'attractions !

Comment ? inscriptions à partir du 13 juin à 16h sur le portail famille

Informations au Point-Jeunes

97 rue Sadi-Carnot

Contact : Tél. 03 28 52 39 92

serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr

www.villesaint-andre.fr

et si vous voulez avoir un aperçu des Jeunes du 97 au carnaval de Dormagen cet hiver, suivez ce lien :

<https://assets.adobe.com/link/3412581f-9976-41ab-42cb-969b104f5cd4>



Centenaires **105 BOUGIES !**



Nous avons déjà eu l'occasion dans le SAM de remarquer que Saint-André abritait beaucoup de centenaires... et plus !

Voici qui a encore été confirmé le 22 février dernier, jour du 105^{ème} anniversaire d'Angèle Maes.



Mme Maes, avec sa famille et C. Wasilkowski, adjointe en charge des affaires sociales

Née à Lille en 1913, et dernière de 4 filles, Angèle Maes a travaillé comme facturière dans une librairie lilloise avant de se consacrer à sa famille. Elle a élevé 5 enfants dont les 2 enfants du 1^{er} mariage de son époux. Installée à Saint-André depuis 1946, elle a aussi 8 petits-enfants, 14 arrière petits-enfants, et 3 arrière arrière petits-enfants !

Inscrite dans le sillage de notre doyenne Marie-Louise Delefortrie, qui doit devenir supercentenaire en ce mois de mai, nous souhaitons à Madame Maes de suivre son exemple le plus longtemps possible.

60 ans ! **NOCES DE DIAMANT**



Monique et Bernard Douchez ont fêté leurs noces de diamant en décembre. Ils ont été reçus avec leur famille en mairie par les élus afin de célébrer cet anniversaire.

Mairie que monsieur Douchez connaît bien pour avoir été Conseiller municipal pendant 30 années dont 6 en tant qu'adjoint. Plus jeune élu en 1965, il était le plus ancien en exercice en 1995.

Il a effectué sa carrière professionnelle à la Générale de Chauffe comme contremaître alors que Monique y était mécanographe, puis employée administrative.

Félicitations pour ce 60^{ème} anniversaire de mariage !

BRÈVES DE VILLE

Quoaaa ! LES POAA 2018



C'est quoaaaa les POAAAA ? Pour ceux qui ne connaissent pas le sigle, il s'agit des **Portes Ouvertes des Ateliers d'Artistes**.

Il ne reste que quelques jours pour vous inscrire si vous souhaitez ouvrir vos portes lors de la prochaine session qui se tiendra le week-end du 12 au 14 octobre. Cette manifestation n'est pas réservée aux artistes professionnels : les amateurs peuvent eux aussi recevoir le public afin de présenter leurs œuvres, techniques employées et leur façon de travailler. Nous avons depuis plusieurs années quelques artistes habitués des portes ouvertes sur Saint-André : n'hésitez pas à venir gonfler les rangs.

Les inscriptions se font sur le site Internet : <http://poaa.lenord.fr>



Crédits photo : Swan Cazaux – non lieu

Contrat ! SE PACSER EN MAIRIE

Dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du 21e siècle, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré à l'officier de l'État civil de la mairie depuis le mois de novembre dernier.

Contrairement au mariage, le Pacs est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certaines pièces (carte d'identité, acte de naissance, etc.)

Les futurs partenaires doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son

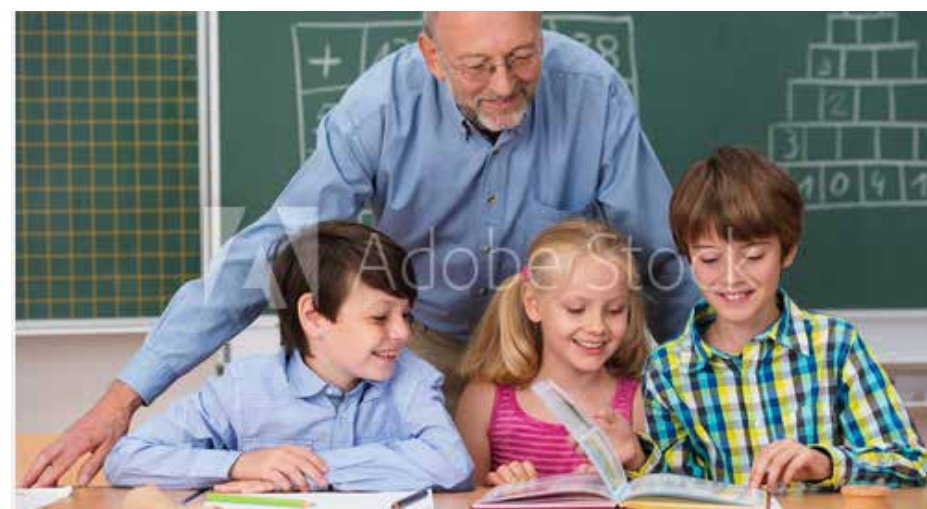
pays), être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous conditions), ne pas être déjà mariés ou pacsés et ne pas avoir entre eux de liens familiaux directs.

Les futurs partenaires rédigent et signent une convention. Ils peuvent se faire aider par un notaire. La convention doit être écrite en français et comporter la signature des 2 partenaires. Elle peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un Pacs.

Pour obtenir l'ensemble des renseignements et modalités ainsi que la totalité des pièces à fournir, vous pouvez vous adresser au service État civil de la mairie : **03 20 63 07 50** ou Services.Population@ville-saint-andre.fr

Ou encore sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Scolarité « J'AI FINI MES DEVOIRS ! »



Le gouvernement a établi le dispositif « devoirs faits » pour les collégiens qui ont du mal à faire leurs devoirs à la maison, parce qu'ils n'y trouvent pas l'aide, le calme ou l'espace dont ils ont besoin.

Aussi, le CCAS de Saint-André a décidé de mettre en place ce dispositif avec le collège Jean-Moulin. Une convention a été signée dans ce sens.

Désormais les élèves qui le souhaitent (ils doivent être volontaires), sont, après concertation et accord du corps enseignant, accueillis en dehors des heures de cours (le midi ou sur les temps de permanence).

Ce sont déjà 70 élèves qui bénéficient de ce nouveau service. Pour les aider à comprendre les exercices dictés par leurs professeurs, des bénévoles les accompagnent. Aujourd'hui le CCAS a déjà mis à disposition du collège 4 Seniors qui se sont engagés dans l'action, aidés par le service civique du collège ainsi que du personnel volontaire.



Si vous aussi, vous souhaitez rejoindre l'équipe et mettre au profit des enfants vos connaissances et votre savoir-faire, n'hésitez pas : il vous suffit de contacter le CCAS de Saint-André afin d'examiner et valider votre candidature.

CCAS : 67 rue du Général-Leclerc
tél. : 03 20 21 81 30

BRÈVES ASSOCIATIONS

Sport 22^{ÈME} TOURNOI DE FOOT

Le 22^{ème} Tournoi International de Football de Saint-André aura lieu comme à l'accoutumée le week-end de la Pentecôte, soit du 19 au 21 mai. Le tirage au sort qui s'est déroulé le 3 mars dernier, a désigné les groupes suivants :

groupe A : Levski Sofia – Club America – Valence FC

groupe B : le Losc – FC Copenhague – FC Porto

groupe C : RC Lens – FC Bruges – Galatasaray SK

groupe D : US Saint-André – Glasgow Rangers – Atletico Madrid

Bonne chance à chaque équipe et à l'USSA Foot en particulier !

Pour que le plus grand nombre de personnes vienne encourager notre équipe, vous trouverez des invitations page 22 !



USSA BASKET

Fin mars, l'USSA basket a organisé un nouvel « après-midi atelier sportif ». Les enfants ont pu travailler sur plusieurs ateliers ludiques axés autour du basket. Ils se sont ensuite affrontés pour quelques matches amicaux avant de clôturer la journée par un goûter offert par le comité du Nord.

Notez dès à présent que l'USSA Basket organisera des stages multisports au mois de juillet. Il s'agit de stages ouverts à tous : inutile d'être inscrit au club, il suffit d'amener un certificat médical et une attestation d'assurance. Pour plus de renseignements consulter le site de l'association :

www.ussabasket.fr

JUDO-CLUB ANDRÉSIEN

Les résultats de la compétition amicale de Ronchin nous sont parvenus.

Deux jeunes Andrésiens se sont distingués en individuel : Cyprien Dumez est arrivé 1^{er} en catégorie Benjamins et Simon Mace, également 1^{er} chez les Poussins : bravo aux graines de champions !



Anniversaire NORD MADAME A FÊTÉ SES 35 ANS !





Fin janvier, lors d'un repas dansant avec spectacle, les membres de l'association ont dignement fêté l'anniversaire de Nord Madame. Un club créé en 1982 par Jacqueline Triplet. Les plus anciennes se souviennent de Madame Wicquart qui avait pris la relève au poste de présidente 3 ans après, et ce jusqu'en 2008, date à laquelle Marie-Lou Dumetz l'a remplacée.

Tout au long de ces 35 ans, le club a offert à ses adhérentes de multiples activités culturelles et de détente ainsi que des voyages.

Les dames (de tous âges rappelons-le, et pas forcément retraitées) se réunissent tous les mardis après-midi à la petite maison des associations (2 A rue des Alouettes).



Voici un bel aperçu des activités prévues ce printemps :

-  **15 mai - « Notre bonheur est entre nos mains » - Conférence**
Qu'est-ce que le bonheur ? Comment pouvons-nous l'atteindre ? Quelles sont les clefs du bonheur ? Réponses (?) peut-être aujourd'hui...
-  **24 mai - Voyage de printemps à Étaples et Neuville-sous-Montreuil**
visite guidée de Marais à Étaples visite guidée de la chartreuse Notre-Dame-des-Près à Neuville-sous-Montreuil.
Départ de la piscine de Saint-André à 7h30
-  **29 mai - « Le Havre » conférence**
Découverte de la ville qui a fêté l'année dernière le 500^{ème} anniversaire de sa création par François 1^{er}. Entièrement reconstruit après la guerre, le Havre a été classé Patrimoine Mondial de l'Unesco pour son architecture remarquable et typique des années 50.
-  **12 juin - sortie à Frévent**
Visite guidée du château de Cercamp et de ses jardins par le châtelain. Goûter servi dans la grande galerie du Château à 14h30 - départ de la piscine à 13h

Adhésions et renseignements :

Club Nord Madame : 06 03 39 66 32
mariloudumetz@wanadoo.fr

AGENDA

1^{er} mai

Mardi 1^{er} mai

C'EST LA (DERNIÈRE ?) BRADERIE !



Mais non, pas d'affolement : ce n'est pas la fin de la Braderie du Muguet !

Toutefois, à partir de l'année prochaine, elle retrouvera l'esprit d'un videgrenier ou d'une brocante, en réservant la plus grande part de son périmètre aux particuliers : faites passer le message !

En attendant, pour cette dernière version classique, bienvenue aux bradeux et chineurs de tous horizons : près de 5 km de déballage vous attendent ce 1^{er} mai le long des rues du centre de Saint-André.



Tous les détails sur le site de la ville : www.villesaint-andre.fr

Vendredi 4 mai

LES BELLES SORTIES À SAINTE-HÉLÈNE : FAIS TA PLACE !



Les Belles sorties se dérouleront cette année dans le quartier Sainte-Hélène pour une grande animation de plein air ouverte à tous !

Après avoir reçu le Prato ou l'Aéronef, Saint-André, pour cette nouvelle édition des « Sorties », crée un projet avec la Condition publique. Basée à Roubaix, la Condition Publique est un laboratoire créatif, au croisement entre culture et innovation sociale, urbaine et environnementale. Avec l'aide des Saprophytes, un collectif spécialisé dans le design urbain, nous vous proposons de prendre possession de la place haute de Sainte-Hélène.



Une fabrique de mobilier urbain

Nous vous attendons nombreux le vendredi 4 mai, à nos ateliers de création de mobilier urbain en bois et de bacs à végétaux. Vous seront également proposés des ateliers créatifs : couture, sérigraphie, typo urbaine. La journée se terminera par une soirée festive avec restauration et musique d'ambiance assurée par DJ Dleek !

Détails sur : www.ville-saint-andre.fr

Vendredi 4 mai de 10h à 22h place Haute à Sainte-Hélène

4 mai

12 mai



6 mai

Dimanche 6 mai

WEEK-END MUSICAL

Saint-André et Ah Bon ? Productions s'associent pour un joli week-end de mai en musique.

Au programme :

Samedi 5 mai : Stranded Horse nous propose un folk léger comme un astre où koras et guitares acoustiques se lient pour des moments de pure grâce mêlant poésie contemplative et mélodies d'une subtile richesse.

à 16h : goûter concert pour les enfants (gratuit)

à 20h : concert

Dimanche 6 mai : Raoul Vignal et son folk intimiste. Le jeu de guitare de Raoul Vignal et son chant léger tissent un univers apaisant et harmonieux.



Places à retenir sur <https://yurplan.com/event/Week-end-concert-a-Saint-Andre/24862>

5€ le concert – 8 € le pass 2 concerts (goûter enfants gratuit) - Salle André-Wauquier

Plus d'infos sur www.ville-saint-andre.fr

Samedi 12 mai

TROC DES PLANTES



Vous ne pouvez plus voir en peinture votre *pélagonium* tip top à grandes fleurs ? Il est pas copain avec vous ? Il refuse de fleurir alors que vous avez tout bien fait comme il faut et que c'est une plante très résistante ? C'est sûrement une incompatibilité d'humeur : virez-le ! Ou plutôt, échangez-le contre un magnifique *dipladéna gaura*, qui ne demande qu'à vous rendre le sourire... Pour cela, un rendez-vous idéal : le Troc des plantes de Saint-André ! Vous y amenez les plantes dont vous ne voulez plus (satané pélagonium) et vous repartez avec ce que vous voulez. Cela peut être des plantes, mais aussi des graines, du terreau, des boutures et tout ce qui trait au jardinage. Ceci étant, SAM ne vous garantit pas que vous y trouverez forcément un *dipladéna gaura* (article non contractuel...).



Troc des plantes – samedi 12 mai de 9h à 12h face à la mairie

Nombreux lots à gagner ! Gratuit ouvert à tous - renseignements au 03 20 63 07 55

14

15

AGENDA

Mercredi 23 mai

BALADE DE SAINT-ANDRÉ À L'ESPLANADE DE LILLE

Balade pédestre et visite du zoo. Situé au pied des remparts de la citadelle, le zoo de Lille abrite plus de 110 espèces animales présentées dans 6 zones thématiques.

Organisé par le Syndicat d'initiative
Tarifs entrée du zoo : 3 € - 1,50 €
(5/17ans) - gratuit moins de 5 ans

Rendez-vous à 13h45 au S.I.
Possibilité de nous rejoindre au zoo en bus
Contact : 06.12.55.32.58



23 mai

Samedi 26 et dimanche 27 mai
WEEK-END WEST AFRICA

26-27
mai



En partenariat avec l'association andrésienne Afrokan, la ville vous propose un week-end consacré à la culture ouest-africaine. Durant ces deux jours, vous plongerez dans l'ambiance grâce à un village d'associations et d'artisans qui vous feront découvrir de l'Afrique la nourriture, les décors, les bijoux, les instruments de musique, ou les danses...

Gratuit

Salle André-Wauquier et dehors s'il fait beau !
Samedi : village d'artisans de 14h à 19h
Dimanche : spectacle d'Afrokan

Crédit Photo - SIVOM alliance nord ouest

14-31
mai

Du lundi 14 au jeudi 31 mai

SEMAINES MUSICALES ÉCOLE DE MUSIQUE

Du lundi 14 au jeudi 31 mai, les écoliers montent sur les planches ! À l'initiative de Virginie Esposito Mylène Derro, intervenantes dans les écoles primaires et avec la complicité des professeurs, les enfants présenteront un spectacle composé de morceaux de tous styles qu'ils auront préparés durant l'année scolaire. Entre pays d'Oz, roi Lion, Tifou, ou les pirates, le programme promet d'être distrayant.

Salle André-Wauquier 18h et 19h30
Et n'oubliez pas votre inscription les mercredis de juin et de septembre
Toutes les infos sur le site : www.ville-saint-andre.fr

2-3 juin

Samedi 2 et dimanche 3 juin

DEÛLE EN FÊTE : SAM'BOTTE !!

Cette année, le thème choisi par le Sivom pour illustrer Deûle en fête est l'Italie (vous constaterez d'ailleurs que SAM est en pleine forme (de botte) pour les titres de ce numéro). Aussi, Saint-André vous a concocté un week-end sur mesure au délicieux goût de pizza... Au menu :

● **Samedi 2 juin à partir de 10h45 devant la mairie :
inauguration intercommunale**



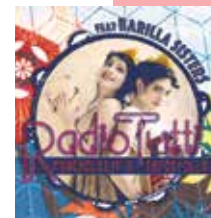
Cette année en effet, c'est Saint-André qui inaugure Deûle en Fête, avec une animation face à la mairie. Pour cette occasion, un groupe de 100 vénitiens viendra déambuler dans nos rues. C'est aussi dans notre ville que se déroulera le traditionnel Flash mob de Deûle en fête. Ne manquez pas cet événement exceptionnel !

Le soir, à partir de 19h, rendez-vous place Basse à Sainte-Hélène pour un apéro à l'italienne. Venez faire votre marché sur les stands des producteurs de produits italiens, puis, installez-vous sur les tables et chaises mises à votre disposition : vous passerez un bon moment en compagnie de 80 interprètes de l'école de musique et du Nou's Hot Big Band pour 2 heures de concert.

À la tombée de la nuit, nous vous proposerons une séance de cinéma en plein air. Pour le titre du film, nous laisserons des indices sur nos prochaines publications sur Internet...

● **Dimanche 3 juin : fais ta pizza !**

Une auberge italienne ou « buffeta » se tiendra à partir de 11h rue Victor-Hugo, le long de la Deûle (en cas de mauvais temps : repli sur la salle Wauquier). Là, on passe aux choses sérieuses ! Voici le deal : vous ramenez les ingrédients de la garniture, et nous vous fournissons la pâte et le pizzaïolo, en l'occurrence, Claudio, 3^{ème} meilleur pizzaïolo de France ! Vous allez voir voler votre pizza dans les airs avant de la décorer *appassionatamente*, pour, après cuisson, une dégustation sur de la musique – italienne, évidemment. Et à partir de 15h, place au bal italien animé par Radio Tutti feat Barilla Sisters !



Samedi 2 juin : à partir de 10h45, face mairie et à partir de 19h place basse à Sainte-Hélène - Dimanche 3 juin : à partir de 11h, rue Victor-Hugo
Renseignements supplémentaires : 03 20 63 07 46

16

17

AGENDA

09 juin

Samedi 09 juin

VISITE DU JARDIN DES PLANTES ET DE LA SERRE EQUATORIALE DE LILLE

Inauguré en 1948, à la fois jardin botanique et jardin d'agrément, aménagé sur les anciennes fortifications au sud-est de la ville, il dispose d'une roseraie, d'une importante collection de dahlias, de carrés botaniques organisés par thème, d'une orangerie et d'une serre équatoriale. Il a été inscrit Monument historique en 1997. Organisé par le Syndicat d'initiative



Inscriptions avant le 29 mai **Visite gratuite** - RV à 13h15 à l'arrêt mairie Saint-André - Transport bus à votre charge - contact : **06 12 55 32 58**

16 juin

Jeudi 16 juin

SORTIE VÉLO « CIRCUIT DES REMPARTS »



Balade à vélo : circuit des remparts et nouvel aménagement urbain de l'Esplanade du Champ de Mars.
Organisé par le Syndicat d'initiative.

Inscriptions avant le 9 juin
Rendez-vous à 14h au SI
Contact : **06 12 55 32 58**

17 juin

Vendredi 17 juin

UN LIEU/UN ARTISTE AU BOULODROME : COMALA PÉTANQUE



Le nouveau rendez-vous andrésien « un lieu/ un artiste » s'invite pour ce premier numéro au boulodrome municipal. C'est le collectif SupaGroovalistic qui inaugure la série. SupaGroovalistic est un collectif lillois qui défend et partage son amour des musiques éclectiques et métissées d'hier et d'aujourd'hui, notamment sur leur station-radio Comala. Le funk, le hip hop, la scène beats, la soul, les rythmes brésiliens, afro, orientaux, la house... font de

SupaGroovalistic un véritable ambassadeur de la sono mondiale. Voilà pour la musique ! Mais au boulodrome, comme son nom l'indique, on joue aux boules ! Aussi nous vous invitons à un tournoi de pétanque le matin, puis à des parties libres l'après-midi. Avis à tous les acharnés, mais aussi à ceux qui ne jouent que l'été, en vacances dans le sud ou ceux qui ont tout simplement oublié qu'en fait, ils aiment ça ! L'entrée est libre et gratuite. Des food-trucks vous permettront de vous restaurer pour reprendre des forces.

Dimanche 17 juin - Au boulodrome, square de la Renaissance
Dès 9h : inscriptions au tournoi sur place – à 10h : tournoi – à partir de 13h, parties libres – espace jeu, détente et atelier

21 juin

Dimanche 21 juin

UNE FÊTE DE LA MUSIQUE MULTI-ÂGE ET MULTICULTURE

Pour la fête de la musique, Saint-André réserve quelques surprises adaptées à chaque tranche d'âge : des aubades dignes de Roméo seront donnés en ville depuis la crèche jusqu'au Clos Fleuri, en passant par les établissements scolaires, grâce à la complicité de la compagnie du Tire Laine, de Hexpress ou encore d'Art Track.

Après ces préludes, la fête proprement dite débutera place De Gaulle **dès 17h avec le bal des enfants, et continuera avec les parents le soir.** L'animation sera assurée par l'association Sabor Latino.

Autant vous attendre à une ambiance chaude et dépay-sante !



Jeudi 21 juin - Place de Gaulle à partir de 17h
bal des enfants à partir de 19h bal Sabor Latino
Petite restauration sur place
Renseignements supplémentaires :
03 20 63 07 46

RENCONTRE AVEC

Claire et Greg, leur univers imaginaire



C'est l'histoire d'un couple qui décide un beau jour de créer son univers imaginaire. Ou plutôt leurs univers, chacun le sien ! Des univers parallèles, en quelque sorte, mais qui sans doute, seront amenés bientôt à se croiser, d'après les confidences de leurs créateurs...

Imaginer un livre pour donner envie de lire aux enfants

Elle écrit ; il joue – ou plutôt, invente des jeux. C'est Claire Siméon qui s'est lancée la première. Professeur de français, elle a enseigné pendant une dizaine d'années, notamment à Hautmont et Wattrelos, avant de prendre une disponibilité pour élever ses enfants.

« J'avais aussi besoin de prendre un peu de recul par rapport à un travail qui ne me donnait pas toute satisfaction. Je me sentais un peu dépitée face à des élèves difficiles. Et bien sûr, l'autre idée que j'avais en tête, c'était d'utiliser ce temps pour écrire un livre. Un livre pour enfant, car c'est finalement une autre façon d'enseigner, que de leur donner envie de lire. »

Une passion depuis son plus jeune âge

Une idée qui ne date pas d'hier et trotte dans sa tête depuis son plus jeune âge : « L'écriture est une passion depuis que je suis toute

petite. J'avais déjà derrière moi, plusieurs récits et scénarii, mais qui n'avaient jamais vraiment abouti. »

Aussi, Claire s'est empressée de mettre à profit cette parenthèse : « J'ai d'abord trouvé mon scénario. À partir de là, tout a découlé : j'ai peaufiné mes personnages principaux, qui étaient déjà un peu esquissés, puis, tous les personnages secondaires se sont présentés au fur et à mesure de l'écriture. »

Une trilogie «fantasy» à suivre...

C'est comme ça qu'est né « Timothée Scott et les Contrées imaginaires », 1^{er} tome d'une trilogie fantasy. L'histoire ? Deux adolescents qui découvrent un passage vers un monde parallèle où la nature est reine, mais aussi menacée par un mal mystérieux qui risque de contaminer un jour notre propre monde. Le message écologique est là, bien clair. Les influences de l'auteur aussi : le Seigneur des Anneaux et Harry Potter ne sont pas loin. Bref, tous les ingrédients sont réunis pour que l'ouvrage plaise aux enfants. Attention, ce n'est qu'un premier épisode, qui se termine sur un



avant-goût de la suite. Les impatientes : sachez que le 2^{ème} tome sortira dans quelques mois, le troisième étant encore en gestation.

Une idée de jeu innovante

Gregory Lemesre, pour sa part, a beau être un sérieux ingénieur qui a créé sa société, il n'en est pas moins un grand amateur de jeux. Aussi, il s'y est pris – au jeu ! Il y avait longtemps qu'il avait envie d'inventer quelque chose. Après bien des idées, parfois abracadabrantes (prémonition sans doute...), il a opté pour un jeu innovant, alliant tradition et top de la technologie.

Quoi de plus ancien qu'un jeu de dés ou d'osselets ? Et quoi de plus moderne que jouer sur un téléphone portable ? Grég a réuni les deux avec « DiXe », ses dés en bois connectés.

« Les dés sont fabriqués de façon artisanale, et gravés de manière aléatoire. Neuf symboles peuvent se retrouver sur chaque dé, (ou pas, ou en double !) ainsi que 20 figures différentes dont une seule par dé. »

Nous vous faisons grâce des calculs, mais le résultat fait que chaque dé est unique ! Ils ont donc tous la même valeur : ça c'est pour les collectionneurs (dans l'esprit de jeux de cartes). Mais bien sûr, cela ne s'arrête pas là... Car les dés, ce ne sont que les nouveaux supports de nombreux jeux déjà créés ou potentiels.

« Aujourd'hui, nous avons déjà développé 5 jeux à partir de nos dés – de la même façon qu'il existe de nombreux jeux à partir des dés classiques ou d'un jeu de carte par exemple. Certains des jeux sont simples, tout à fait à portée des enfants : un jeu de mémorisation, un jeu de déplacement et un jeu inspiré des osselets. Mais attention, tout l'intérêt est d'amener des règles supplémentaires grâce à l'application qui complète les dés. Il y a aussi deux jeux de stratégie, qui demandent un

peu plus de réflexion. La boîte de base comporte 6 dés, avec lesquels vous pouvez jouer sans problème car si un jeu requiert plus de dés, vous pouvez ajouter virtuellement ceux qui vous manquent grâce à l'application. »

Un jeu aux possibilités multiples

L'application en question est gratuite et vite installée. Elle reconnaît chacun des dés par simple scan et indique les propriétés des symboles qu'il porte. La grande inventivité de cette innovation est l'interaction continue entre le jeu de société traditionnel convivial et les possibilités multiples du numérique.

« Ce sont un peu des dés magiques. À ce titre, les lecteurs de Timothée Scott, les reconnaîtront sûrement dans une partie de dés qui se déroulera dans le 2^{ème} tome de la saga ! »

La boucle est bouclée !



21

Timothée Scott, les Contrées imaginaires
Ed. Aconitum 130 pages 12€
Disponible sur dixe.games, ou Amazon, fnac, furet - Dés connectés : à partir de 20 €
Disponible sur dixe.games
☐ contact@dixe.games

NOUVELLES ENTREPRISES

Destockage Pneus

Vente de pneus neufs et d'occasion toutes tailles toutes dimensions grandes marques...
Services : montage, équilibrage, valves crevaisons

lundi et mardi : 13h/18h
mercredi, jeudi, samedi :
10h/12h et 13h/18h
vendredi : 10h/12h et 15/18h

Contact :
25, rue Émile-Vandame
Tél : 06 10 79 22 82
destockagepneus@hotmail.com

Cabinet Infirmier Zahzah

Réalisation de soins infirmier à domicile ou au cabinet sur Rendez-vous

Contact :
Cherifa Zahzah
Maison de santé 3 rue de l'Église
Tél : 06 52 77 68 29

11 NOVEMBRE : APPEL

Appel pour la Commémoration de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale

La ville de Saint-André va célébrer le centenaire de la fin de la « Grande Guerre » au mois de novembre. Parmi les cérémonies prévues, une exposition retracera la vie quotidienne des Andrésiens à cette époque, et rendra hommage aux Poilus. Si votre grand-père ou arrière grand-père a fait la guerre et s'il vous reste des documents de lui : photos, lettres ou cartes postales du front, cartes ou papiers militaires, vous pouvez nous aider à étoffer cette exposition.

Vos documents ne seront pas exposés directement mais numérisés (et rendus immédiatement) et exposés en mairie. Vous apprendrez peut-être de nouvelles choses sur votre aïeul grâce aux recherches effectuées pour cette exposition, comme ce fut le cas pour les Andrésiens qui ont répondu à l'appel similaire que la mairie avait lancé pour l'exposition de 2014 !

Pour tous renseignements complémentaires, laissez un message sur : **communication@villesaint-andre.fr** ou appelez le **03 20 63 07 53**



Photo - M. Serrure

CARNET

Naissances :

Manon Bouchez, le 24 janvier ; Sacha Kuzma, le 1^{er} février ; Quentin Cartier, le 22 février ; Marie Sacleux, le 22 février ; Elsa Wattrelos, le 27 février ; Gabriel Onraedt, le 27 février ; Zélie Ammeux, le 8 mars ;

Mariages :

Nicolas Gressier et Joanny Benymandhub, le 14 avril

Décès :

Jean Van Rysselbergue, le 20 septembre ; Philippe Gouillard, le 11 janvier ; Paulette Hennebois, épouse Vanhusse, le 14 janvier ; Pierre Chassard, le 19 janvier ; Jean Delbaere, le 22 janvier ; Jean Déchirot, le 24 janvier ; Fernand Jounieaux, le 25 janvier ; Claude Mayet, le 28 janvier ; Jean-Luc Mille, le 29 janvier ; Jean-Pierre Bernard, le 9 février ; Geneviève Delannoy, veuve Dhautois, le 12 février ; Roger Maertens, le 17 février ; Maurice Mertens, le 18 février ; Maria Amadio, veuve Gobbo, le 21 février ; Lucien Eeckhautte, le 23 février ; Gérard Chartiez, le 26 février ; Agnès Grau, veuve Hédin, le 26 février ; Marie-Madeleine Danel, le 3 mars ; Paulette Desremaux, épouse Desrousseaux, le 12 mars ; Anne-Marie Fenez, veuve Gauthier, le 20 mars ;

Bon à savoir

Trois bennes à déchets verts sont à votre disposition afin d'y déposer les déchets issus du jardinage (branchages, herbe...). Elles sont situées : rue du Docteur-Roux, avenue des Peupliers et à l'angle des rues des Mésanges et des Hirondelles. Elles seront disponibles de 9h à 17h chaque 1^{er} samedi du mois à compter d'avril et jusque novembre.

Plus de renseignements au
03 20 63 07 55



JEU-CONCOURS

Gagnez un repas dans un restaurant en répondant aux questions suivantes :

- 1 > Quel type de deux-roues n'est pas autorisé à se positionner dans les « sas vélos » ?
- 2 > Quel établissement andrézien va accueillir le collectif Supagroovalistic en juin ?
- 3 > Quel jour pourrez-vous construire du mobilier urbain ?
- 4 > À quelle page trouve-t-on le mot « sabor » ?



Pour participer au concours, envoyez vos réponses avant le 11 juin :

Par courrier :

Mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André magazine » n° 163, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

Par E-Mail :

communication@ville-saint-andre.fr

Sur le site de la ville :

www.villesaintandre.fr raccourci « Saint-André Magazine » sur la page d'accueil

Un tirage au sort sera effectué entre les bonnes réponses. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65 € dans un restaurant de Saint-André.

BRAVO !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » n°162* : **Damien Delannoy** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 – LEM (pour Antoine Leman)
- 2 – le Carnaval
- 3 – Antoine Carême
- 4 – page 13



22^e TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL

U17



GLASGOW RANGERS



VALENCE CF



FC PORTO



FC COPENHAGUE



FC BRUGES



GALATASARAY SK

Découvrez les champions de demain !



ATLETICO MADRID



RACING CLUB DE LENS



US SAINT-ANDRÉ



FC LEVSKI SOFIA



CLUB AMERICA



LILLE LOSC

Les 19, 20 & 21 mai 2018

à Saint-André-lez-Lille

+ d'infos : ussa-football.com / +33 (0) 6 72 72 37 49